



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la Salle de conférences de l'édifice Pierre-Papin, le mercredi 14 juin 2006, à 17 h 30

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M^{me} Claire Lamont TARO
M. François Grenier, URLSO
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Michel Phillion, chef de division – Infrastructures, plateaux et équipements
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, responsable – loisirs, Centre de services de Gatineau
M^{me} Céline Farrell, responsable - loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable - loisirs, Centre de services de Hull

Secrétaire

Mona Gravel

INVITÉE : M^{me} Jacinthe Deault, chargée de projet, Cadre de soutien

**ABSENCES
MOTIVÉES**

: M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Robert McMillan, citoyen
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
M. Xavier Deschênes-Phillion, Commission jeunesse

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 17 h 50 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Grenier demande de faire une petite correction à la date inscrite au point 2 : 17 mai au lieu du 17 juin 2006.

CLSVC-2006-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Denis Tassé

D'adopter l'ordre du jour avec la correction mentionnée.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2006

M. Grenier précise que lors de la présentation sur la question des infrastructures, il avait mentionné qu'il ne pouvait concevoir que l'on puisse mentionner qu'il y avait assez de terrains de soccer actuellement, selon les propos de M. Trottier et le tout en fonction des normes reconnues. Cependant, avec la croissance que l'on voit aux niveaux jeunesse et adulte, il a été informé que plusieurs personnes n'ont pu s'inscrire, car il n'avait plus de place et il aimerait bien que ce point soit ajouté au procès-verbal du 17 mai dernier.

M. Grenier s'occupe également de gérer la Fondation de Canadian Tire et il répond à de nombreuses demandes concernant le soccer. Afin que les jeunes puissent s'inscrire, il doit procéder le plus tôt possible. Cependant dans plusieurs cas, les jeunes n'ont pu avoir de place. Il soulève donc une problématique.

M. Guindon mentionne que l'inventaire qui a été fait ainsi que les données inscrites au plan directeur indiquent que le nombre de terrains versus le nombre d'heures potentielles d'utilisation versus le nombre d'heures réelles utilisées faisait en sorte qu'il y avait de la place.

Selon l'observation qui a été faite, elle a été regardée en fonction du nombre de terrains, le nombre d'heures potentiellement utilisable des terrains et au total ainsi que le nombre d'heures utilisées en réalité, ce qui a été calculé est que les terrains sont sous-utilisés.

M. Rousseau précise que l'on a établi le niveau de service minimum pour des terrains de soccer, c'est-à-dire que pour une saison régulière, 10 à 14 parties selon le ratio établi, que la Ville est en mesure d'offrir ce niveau de service et qu'elle répond aux normes de la Fédération. La problématique majeure est au niveau des événements : lorsqu'il y a des tournois ou des camps d'entraînement où il y a également un achalandage très élevé ou dans les séries éliminatoires, c'est là que nous avons de la difficulté à supporter la demande. De façon générale, lorsque nous la regardons avec le ratio, l'an passé 400 heures n'ont pas été utilisées sur la plage horaire des terrains, ce n'était peut-être pas les plus belles heures, cependant dans son ensemble, il y avait 400 heures de marge de manœuvre qui étaient possibles. Il faudra revoir le tout afin d'obtenir une meilleure gestion des événements ainsi que le nombre de parties de séries éliminatoires. Il faut aussi mentionner que les ligues adultes/enfants augmentent de plus en plus et il ne faut pas non plus oublier le temps de repos des terrains requis.

M. Guindon mentionne également aussi l'augmentation du côté adulte. C'est un peu ce qui est arrivé avec le hockey mineur où il y avait aussi la même problématique avec les heures d'utilisation de glace. Cependant, lorsque nous avons fait la rationalisation des heures de glace, nous nous sommes aperçus que finalement nous avons assez d'heures de glace et d'aré纳斯, en contrepartie, avant la fusion, il y avait des secteurs où certaines associations avaient accès à plus d'heures de glace et dans la nouvelle ville en rationalisant, elles ont perdu des heures. Cependant en tenant compte des heures du ratio de la Fédération, nous respectons les normes demandées.

Suite à la discussion, M. Pilon désire que soit vérifié le taux d'occupation des associations et des catégories et voir à identifier le problème.

M. Desjardins mentionne nonobstant les terrains, les associations ont élaboré leur saison au mois de janvier dernier, elles ont identifié un certain nombre de places par catégorie et qu'il fallait également planifier le tout ainsi que l'achat des uniformes. Dans le secteur de Hull, certaines catégories ont passé par le Fonds Canadian Tire et sont revenues parce que ces gens sont placés sur les listes d'attente. M. Desjardins pense que la problématique est au-delà des terrains, c'est plutôt au niveau de planification des associations.

M. Rousseau mentionne qu'il va regarder et informer la Commission.

M. Pilon demande si on a l'utilisation le samedi et le dimanche des terrains?

M. Philion explique la problématique de l'utilisation restreinte des terrains que l'on vit présentement. Il y a deux catégories de terrains : certains sont irrigués avec une utilisation maximum de 20 h/semaine et les terrains non irrigués 15 h/semaine. C'est pour cette raison que les associations tentent d'utiliser les terrains la semaine à son maximum et de laisser les terrains libres les week-ends pour un temps de repos. C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas utilisés ou pratiquement pas les week-ends.

M. Rousseau précise de là la pertinence d'un terrain synthétique qui peut être utilisé sans limite et que l'on peut en profiter au maximum.

M. De Sylva demande s'il est possible d'avoir un tableau avec tous les terrains par secteur, les nouveaux qui ont été aménagés depuis 2001, ceux qui sont au PTI ainsi que ceux qui le seront développés jusqu'en 2009.

M. Philion mentionne qu'il y a 108 terrains répertoriés sur le territoire, il y a des minis, des maxis et de différentes grandeurs pour environ 6 000 joueurs. Si on se compare à Ottawa, il y a environ 40 000 joueurs pour 350 terrains.

M. Philion précise également qu'il y a un comité de travail avec l'ARSO et les associations de soccer, un comité technique pour l'utilisation des terrains. Le principe appliqué pour les heures d'utilisation de glace des équipes de hockey sera appliqué pour les heures d'utilisation des terrains de soccer. Le comité est à faire l'exercice et faire l'analyse du tout, pour ainsi connaître nos forces et nos faiblesses et nous ajuster en conséquence et le résultat sera apporté à la Commission pour information.

CLSVC-2006-26

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2006

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par François Grenier

D'adopter le procès-verbal de la séance du 17 mai en y ajoutant le commentaire de M. Grenier au point 1.

Adoptée.

4. CADRE DE SOUTIEN

Un document de présentation est distribué aux membres de la Commission et M. Rousseau invite M^{me} Jacinthe Deault à faire la présentation du cadre de soutien.

M^{me} Deault mentionne que c'est la troisième présentation qui est faite à la Commission, et elle est à compléter la rédaction finale du premier projet de cadre de soutien. Elle souligne également que c'est un résultat d'un travail d'équipe sur lequel les directeurs, les responsables de secteurs ont joué un rôle très important, et sans cette collaboration très étroite, cela aurait été impossible d'arriver à réaliser l'objectif et dans un temps si court qui était d'intégrer dans une même vision l'ensemble des pratiques qui ont été développées dans tous les différents secteurs de la ville.

Sports, plein air et loisirs - Une vision intégrée à l'identité de la Ville de Gatineau

Gatineau, une ville :

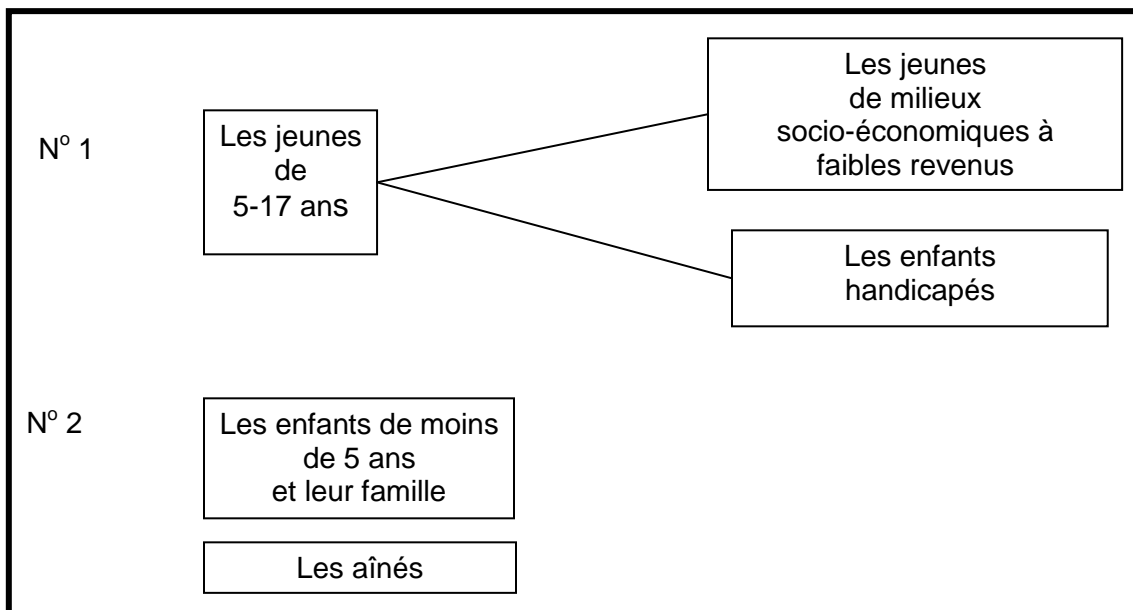
- Où il fait bon courir, crier, jouer – s'en donner à cœur joie et à perdre haleine;
- Où il est possible de profiter pleinement des sites naturels et des équipements de sport et de plein air ainsi que des infrastructures communautaires;
- Qui respecte les spécificités des secteurs;
- Qui laisse place à l'initiative et l'innovation;
- Qui encourage la coopération et les partenariats.

Les choix inscrits à la politique

Développer des activités :

- Principalement axées sur l'initiation et la récréation;
- Qui permettent à un grand nombre de personnes de prendre part aux activités;
- Qui sont adaptées aux nouvelles réalités et aux caractéristiques des citoyens;
- Qui contribuent à l'excellence.

Les clientèles prioritaires



Sports et plein air : les besoins de base

– Les organismes mandataires

(A : Aylmer, B : Buckingham, G : Gatineau, H : Hull, M : Masson-Angers, R : régional)

- **Baseball A-B-G-H-M**
- **Basket-ball G-H**
- **Gymnastique A-B-G-H**
- **Hockey A-B-G-H-M**
- **Natation A-G-H**
- **Patinage artistique A-B-G-H-M**
- **Ringuette R**
- **Ski de fond B-H**
- **Soccer A-B-G-H-M**

Les organismes de développement

(A : Aylmer, B : Buckingham, G : Gatineau, H : Hull, M : Masson-Angers, R : régional)

- **Athlétisme A**
- **Badminton R-A-B-G-H**
- **Escrime G**
- **Nage synchronisée G-H**
- **Plongeon H**
- **Tennis A-B-G-H-M**
- **Tir à l'arc A-B-G**
- **Triathlon H**
- **Vélo R**
- **Voile A**
- **Volleyball A-G**
- **Water-polo H**

Les organismes auxiliaires

(A : Aylmer, B : Buckingham, G : Gatineau, H : Hull, M : Masson-Angers, R : régional)

- **Curling B**
- **Golf B**
- **Judo G-H**
- **Karaté A-G-M**
- **Quilles A-M**
- **Ski alpin B-M-H**
- **Taekwondo G**

Sport et plein air : le soutien

Organismes mandataires

- Soutien professionnel du coordonnateur ++
- Plateaux, terrains de jeux et locaux communautaires
- Équipements et transport
- Publication
- Soutien technique
- Inscriptions avec Ludik

Soutien financier aux programmes

Organismes de développement et auxiliaires

- Soutien professionnel du coordonnateur
- Plateaux, terrains de jeux et locaux communautaires
- Équipements et transport
- Publication
- Soutien technique

Soutien financier aux événements sportifs et projets particuliers

Évaluation du montant du soutien financier pour les organismes mandataires

Les variables dont on tiendra compte :

- Les coûts propres aux disciplines;
- Le nombre de participants;
- La période d'activité;
- Le nombre et l'ampleur des événements;
- Les efforts consentis à l'initiation et à la récréation.

Identification d'objectifs en rapport avec les priorités de la politique

Les associations de district

- Locaux communautaires au besoin;
- Équipements et transport;
- Soutien technique;
- Soutien financier à l'animation et aux fêtes de quartier.

Statu quo

Les maisons de jeunes

- Soutien professionnel du coordonnateur ++;
- Plateaux, terrains de jeux et locaux communautaires;
- Équipement et transport;
- Publication;
- Soutien technique;
- Soutien financier ;
- Projets à responsabilité partagée;
- Programme des fêtes et événements.

Une plus grande harmonisation avec les autres partenaires qui participent au financement de ces organismes (Agence, Centraide)

- Des projets durables.

Les centres pour aînés

- Le soutien du coordonnateur;
- Un local occupé en exclusivité;
- Un soutien technique.

Une plus grande harmonisation avec les autres organismes publics qui accordent un soutien financier

- Des coopérations plus étroites;
- Des projets durables.

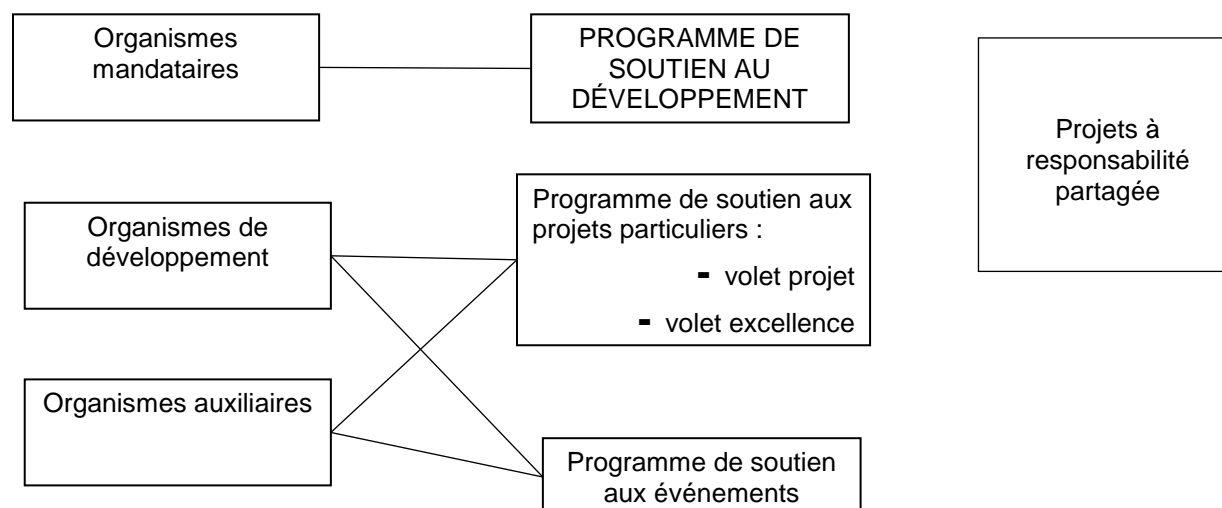
Les clubs de l'âge d'or

- Le soutien d'un coordonnateur;
- Un soutien technique;
- Pour la plupart des clubs, un local communautaire partagé sans frais;
- Un soutien financier annuel au montant de 600 \$ (99 membres et moins) et de 1 000 \$ (plus de 100 membres).

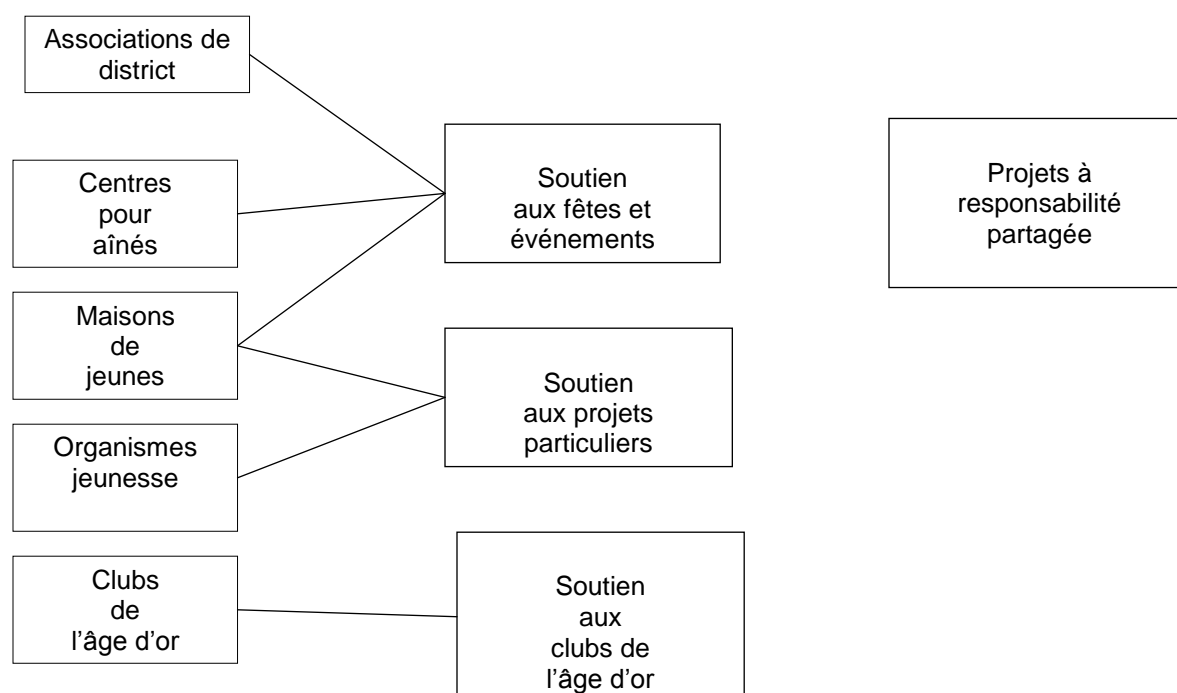
Les organismes jeunesse

- Local communautaire au besoin;
 - Publication;
 - Soutien technique;
 - Soutien financier aux événements et projets particuliers.
- Accès à un soutien financier pour les organismes de Gatineau et Hull.

Les programmes de soutien financier : sport et plein air



Programmes de soutien financier : organismes de loisir



Les conditions de la transition

- L'augmentation progressive pendant 3 ans du budget du soutien financier aux organismes;
- Une intégration progressive sur une période de trois ans des changements dans les programmes de soutien financier;
- Une période de consultation ;
- Un support accru durant la période de transition;
- Une relation plus étroite avec les organismes de premier plan.

Échéancier d'implantation

Juin

- Dépôt du rapport final et du projet de cadre de soutien
- Rencontre des organismes qui financent les Maisons de jeunes et les Centres des aînés
- Consultation équipe interne

Juillet – août

- Consultation des mandataires
- Consultation des Maisons de jeunes
- Consultation des Centres des aînés

Septembre

- Présentation du projet final à la Commission

Octobre

- Comité plénier
- Application partielle du cadre de soutien

Suite à la discussion concernant les subventions pour les organismes, le bénévolat et autres, M. Pilon attend donc le rapport que le Service présentera à la Commission sur les divers scénarios proposés et les recommandations.

M. Rousseau tient à remercier M^{me} Deault pour son implication et son travail remarquable dans ce dossier.

5. PLAN QUADRIENNAL

M. Phillion mentionne l'objectif de sa présentation qui est de donner les grandes lignes d'information du prochain plan quadriennal des parcs pour la période de 2007 à 2010.

Le plan quadriennal :

La planification pour les quatre prochaines années de l'aménagement des parcs, des espaces verts, des équipements et des installations récréatives, sportives et communautaires.

Volets :

Le prochain plan quadriennal comptera cinq volets :

- Aménagement;
- Remplacement des structures de jeux;
- Construction d'équipements sportifs;
- Réfection/entretien d'équipements sportifs et communautaires;
- Centre communautaire.

Dernier plan quadriennal :

- Budget de 1 800 000 \$.

Soulagement :

- Parcs orphelins - budget de 5 000 000 \$ pour les trois prochaines années;
- 2 \$ du mètre carré pour les parcs payés par le développeur pour aménager des nouveaux parcs.

Plan directeur :

- Des besoins annuels de l'ordre de 7 575 000 \$ (pistes cyclables, volets communautaire, sportif et culturel).

Présentation sous peu au P.T.I. afin de tenter de faire augmenter le montant de 1 800 000 \$.

Échéancier :

Du 5 au 8 juin, des rencontres avec les gens des opérations de terrain et de la gestion des édifices avec les responsables loisirs de chacun des secteurs.

Du 15 au 22 juin, nous rencontrerons chacun des élus avec les directions de Centre de services afin de pouvoir compléter l'identification des besoins de chaque secteur et de chaque district.

Une fois la cueillette des besoins terminée, une liste de l'ensemble des besoins de chaque village urbain et municipal sera préparée et une approximation des coûts (en ordre de grandeur) pour les combler sera préparée par l'équipe, en collaboration avec le Service de l'ingénierie.

L'identification des besoins complétée, suivra l'exercice d'en fixer les priorités pour en arriver à un programme des dépenses en immobilisation sur quatre ans qui respectera le budget annuel que le conseil aura autorisé.

Il est prévu de compléter l'ensemble du travail pour la fin août, par la suite une présentation à la Commission des loisirs et présentation au comité plénier.

6. PATINOIRES EXTÉRIEURES

M. Phillion tient à informer la Commission du dossier des patinoires extérieures.

Situation actuelle

- 3 patinoires grand public (Maison du Citoyen, Lac Beauchamp et Lac Leamy);
- 54 heures de patinage libre (dont 30,5 heures en journée) dans les arénas;

- Un réseau de 81 patinoires extérieures réparties sur 68 sites selon les pratiques des ex-villes;
- Le nombre de patinoires par district varie de 2 à 10;
- L'entretien est assuré soit : privé, organismes, citoyens, bénévoles ou Service travaux publics;
- 28 patinoires sur 81 ont de la surveillance;
- Les patinoires sont en opération de 35 à 48 jours;
- Le coût du programme : 190 190 \$.

Constats

- Le niveau de service varie d'un secteur à l'autre (chalets, surveillance);
- Les patinoires jumelées sont beaucoup plus recherchées que les patinoires simples et sans bande;
- Les utilisateurs des patinoires sont principalement des individus; les familles préfèrent les centres de plein air;
- La cohabitation du patinage libre et du hockey est presque impossible;
- La difficulté à recruter les bénévoles ou organismes partenaires;
- Les montants forfaitaires alloués sont insuffisants.

Irritants

- Le nombre et la répartition des patinoires;
- Le mode d'entretien (qualité maintenue);
- Le mode de surveillance.

Analyse – étapes

- Préparation d'un document de travail;
- Présentation et consultation – Centres de services;
- Document de travail – Travaux publics;
- Présentation et consultation – Caucus et centres de services.

Scénario recommandé

- 4 patinoires grand public (Maison du Citoyen, Lac Beauchamp et Lac Leamy ainsi qu'une la nouvelle patinoire à Place de la Cité);
- Offre de patinage libre dans les arénas;
- Réduire de 81 à 68 patinoires et de 68 à 34 sites;
- 2 patinoires jumelées par district;
- L'entretien est assumé par l'entreprise privée ou en partenariat;
- La surveillance des patinoires jumelées est assumée par des employés surnuméraires ou en partenariat;
- Permettre également aux organismes de réaliser des patinoires de proximité selon les critères élaborés.

Suite à la présentation au comité plénier et concernant l'insatisfaction du secteur d'Aylmer, et suite aux propositions, il a été décidé pour ce secteur qu'il y aura 2 patinoires jumelées ainsi qu'une patinoire supplémentaire sans bande jusqu'à l'obtention d'une patinoire grand public. Un budget d'environ 450 000 \$ d'opération annuel et 70 000 \$ d'immobilisations.

Présentement, le Syndicat des cols bleus est à étudier le dossier et il doit revenir au Service afin faire part de sa décision. Par la suite, la Ville ira en appel d'offres.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne ne s'est présentée.

8. POLITIQUE DES HEURES DE PISCINES

M. Gilles Desjardins désire présenter le travail qui a été fait en vue de la Politique des heures de piscine.

- Formation d'un comité de travail interne:
 - Chef de la division Infrastructures, plateaux et équipements;
 - Responsable loisirs, secteur Hull;
 - Deux gestionnaires aquatiques (Est/Ouest);
 - Coordonnateurs des Centres de services affectés aux activités aquatiques;
 - Deux coordonnateurs à la Division des plateaux et équipements.
- Rencontre d'information et de validation avec les organismes de sports aquatiques.

- Rencontre individuelle avec les sports aquatiques pour bien cerner les particularités des disciplines.
- Rapport d'étapes de la CLSVC du 14 juin.
- Élaboration de la Politique d'attribution des heures de piscine (PAHP).
- Rencontre d'appropriation de la PAHP de la part des organismes de sports aquatiques.
- Validation avec la direction du Service des loisirs, sports et vie communautaire et les responsables loisirs des Centres de services.
- Dépôt de la PAHP à la Commission loisirs, sports et vie communautaire.
- Présentation et adoption au comité exécutif.
- Adoption au conseil municipal.
- Mise en application 2007

Nos piscines :

Secteur Aylmer

- Piscine d'Aylmer (en construction)
- Grande-Rivière *

Secteur Hull

- Mont-Bleu *
- Cégep de l'Outaouais *
- De l'Île *

Secteur Gatineau

- Le Carrefour *
- De l'Érablière *

Secteur Buckingham

- Complexe aquatique Lucien-Houle

* : Propriété scolaire

Nos partenaires :

- 3 clubs de natation de compétition
- 2 clubs de nage synchronisée
- 1 club de plongeon
- 1 club de water-polo
- 1 club de triathlon

Utilisation de nos piscines : un exemple d'une semaine type

UTILISATION - PISCINES								
SEMAINE TYPE - SOMMAIRE								
ACTIVITÉS	SECTEUR HULL			SECTEUR GATINEAU		SECTEUR AYLMER	HEURES UTILISÉES	
	De l'Île	Mt-Bleu	CEGEP	Le Carrefour	De l'Érablière	Grande-Rivière		
Bain libre	3,5	4		7	8	4,5	27	8,41%
Clubs de natations de compétition	15	5		14	7	12,5	53,5	16,67%
Club des Maîtres	6						6	1,87%
Clubs de nage synchronisée	2	4	12,5	6	11		35,5	11,06%
Cours activités physiques et Kinexsport	2	4		7	5,5	2	20,5	6,39%
Cours réguliers	8	10,5		14	15	13	60,5	18,85%
Cours spécialisés	3	7,5		6	6	5,5	28	8,72%
Dauphins bleus (pers. hand.)		2					2	0,62%
Plongeon	6,5		8	2	5		21,5	6,70%
Triathlon		4					4	1,25%
Water-polo	4	2,5	18				24,5	7,63%
Heures non-utilisées	5	9,5		9,5	14		38	11,84%
TOTAL	55	53	38,5	65,5	8	37,5	321	100,00%

Le portrait actuel

Organisme	Discipline	Heures / semaine	Inscriptions	Moyenne d'heure / participant / semaine
Les Fées d'eau	nage synchro	20 h	99	0,20 h
Outaouais synchro		15,5 h	73	0,21 h
Club de plongeon de l'Outaouais	plongeon	21,5 h	119	0,18 h
Phénix Aylmer-Hull	natation de compétition	32,5 h	269	0,12 h
Club aquatique de Gatineau		21 h	134	0,16 h
Maîtres nageurs		6 h	91	0,07 h
Aqua-polo	water-polo	24,5 h	73	0,34 h
Club de triathlon Espoir de Gatineau	triathlon	4 h	67	0,05 h

Tableau comparatif avec les autres villes

Discipline	Gatineau	Laval	Vieux-Longueuil	Trois-Rivières
Nage synchro	0,21 h	0,24 h	S/O	0,33 h
Plongeon	0,18 h	0,05 h	0,14 h	0,20 h
Natation de compétition	0,12 h	0,05 h	0,17 h	0,07 h
Water-polo	0,36 h	0,08 h	S/O	S/O
Triathlon	0,04 h	S/O	S/O	S/O

Compétitions, spectacles et tournois aquatiques :

- Club Aqua-polo inc. – tournoi provincial et/ou national (4 par année);
 - Club aquatique de Gatineau et Phénix Aylmer-Hull – rencontre provinciale (3 par année);
 - Outaouais synchro– rencontre régionale et/ou provinciale (3 par année);
 - Les Fées d'eau – rencontre régionale et/ou provinciale (3 par année);
 - Club de plongeon de l'Outaouais – rencontre provinciale (1 par année);
- Total : 14 événements.

Normes administratives :

- Événements spéciaux/compétitions/tournois;
- Date de tombée (inscriptions, événements compétitifs et tournois);
- Annulation;
- Période d'activités;
- Congés scolaires/camp de jour;
- « Prime Time ».

Prochaines étapes :

- Validation des informations recueillies par les organismes lors des rencontres individuelles;
- Rédaction de la Politique d'attribution des heures de piscine;
- Évaluation des besoins municipaux en matière d'activités aquatiques (activités dirigées et bain libre).

9. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE HULL

M. Desjardins nous fait un rapport de situation de l'Association du hockey mineur de Hull.

- Tous les documents financiers de l'AHMH sont présentement chez la firme Grant Thornton pour fins de vérification comptable. Les états financiers 2005-2006 seront disponibles pour l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 22 juin à la salle Jean-Després de la Maison du Citoyen.
- Planicom Plus a avisé l'AHMH qu'elle ne se retirera finalement pas du dossier de comptabilité. M. La France, président de l'AHMH a demandé que Julie Hamelin confirme le tout par écrit et présente son offre de services et les coûts pour approbation par le conseil d'administration.
- Le comité finances déposera, lors de l'AGA, le rapport du travail effectué jusqu'à présent et présentera des recommandations afin d'améliorer les méthodes de gestion de l'association pour les années à venir. Le comité finances n'a qu'un pouvoir de recommandation donc ce sera au conseil d'administration à voir à l'application de ces modifications.
- L'AHMH a signalé par voie de résolution qu'elle se retirait de la gestion des cantines, des arénas Cholettes et Sabourin dès le mois de mai selon la clause prévue à cet effet dans le bail de location. Un nouveau gestionnaire des cantines devra être identifié par processus d'appel d'offres.
- Le répondant municipal agira à titre de président d'élection lors de l'assemblée générale. En date d'aujourd'hui, seulement 2 ex-administrateurs ont soumis leur candidature. Les mises en candidature sont toutefois acceptées le soir même de l'AGA. Un président d'assemblée a été choisi afin d'assurer le bon déroulement de la soirée. Un représentant de la firme comptable sélectionnée sera présent pour faire la présentation des états financiers et répondre aux questions.

10. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR

M. Rousseau tient simplement à mentionner que suite au Forum et aux différentes discussions à l'interne, des ajustements seront apportés pour que le dépôt et l'acceptation de la politique pour septembre et le lancement en octobre. L'objectif sera de vous présenter, à la prochaine Commission, en septembre, le projet final qui va suivre à l'adoption et au lancement.

11. COMPLEXE SPORTIF

M. Rousseau mentionne que nous sommes toujours en attente de développement dans ce dossier. M. Guindon, pour sa part, nous mentionne quelques appels téléphoniques de la part du ministère des Affaires municipales afin de valider certaines données dans le dossier. À suivre.

12. ENFANCE EXCEPTIONNELLE ET CAMP DE JOUR

M. Rousseau donne des statistiques concernant les camps de jour :

206 : 18 214 inscriptions – 37 sites
2005 : 19 049 – 36 sites
2004 : 20 732
2003 : 19 788

Une baisse de 5 % approximativement entre les années 2004 et 2006 au niveau des inscriptions. Une réflexion devra se faire afin de mieux évaluer les camps de jour. À l'automne ou à l'hiver, notre équipe se penchera sur ce dossier.

Les camps de jour seront d'une durée de 8 semaines, soit du 27 juin au 18 août. Une rencontre a été faite avec les commissions scolaires afin de régler les problèmes au niveau du nombre de semaine et tout est réglé pour les secteurs en litige.

13. VARIA

13.1 Aires d'exercices pour chiens

M. Pilon mentionne le dossier des aires d'exercices pour chiens, la recommandation a été acceptée par le conseil municipal, soit d'aller de l'avant avec deux projets pilotes : un dans le stationnement Pie X à Asticou et l'autre à l'arrière de la SPAC secteur Gatineau, pour un coût total de 40 000 \$ et le terrain de soccer à Asticou est libéré pour le soccer et après analyse par Travaux publics Canada, que le terrain est non contaminé.

13.2 Jeux du Québec

M. Guindon demande, qu'à la prochaine réunion de la Commission, soit inscrit à l'ordre du jour « Jeux du Québec » afin d'obtenir une réflexion et une recommandation au conseil municipal de la Commission pour les jeux d'été 2010.

14. DOSSIERS – SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

M. Rousseau énumère les grands dossiers sur lesquels le Service travaille actuellement :

- Protocole d'entente – Gestion ARSO (revoir le protocole sur l'utilisation de la Fonderie et voir également les irritants entre Gestion ARSO et Ville).
- Jeux du Québec (sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la Commission).
- Plan directeur des équipements, ce dernier a été déposé et nous sommes en attente d'une acceptation sur les orientations budgétaires.
- Plan de migration au niveau aquatique a été déposé par une personne de l'équipe aquatique, voir la recommandation et analyse à venir.
- Lac Beauchamp : nous avons fait faire une étude sur le plan d'aménagement et revitalisation, également une étude pour les rénovations sur le chalet incluse dans le PTI.
- Cadre de référence plein air : réflexion à l'interne. Un comité plein air a été formé et qui est parrainé par Nathalie Veilleux, gestionnaire au parc du Lac-Beauchamp. L'objectif est de donner des orientations claires à une firme et ainsi développer un cadre de référence.
- Forum loisir : un retour se fera à la prochaine Commission pour déposer un document pour faire connaître les grandes lignes de discussions.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2006-27

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Alain Pilon
Appuyé par Carl Cléments

De lever la séance à 20 h 30

Adoptée.

Président

Secrétaire